



Lazeraud
81470 MONTGEY

06 51 02 75 90
sasuanym@gmail.com

CHARGÉ D'INTERVENTION ÉLÉMENTAIRE : BS

DURÉE

2 jours (14 heures).
Recyclage : 1,5 jour.
Ces durées peuvent varier en fonction d'une analyse de risque préalable

PUBLIC

Toute personne pouvant être amenée à effectuer des interventions simples de remplacement/raccordement : remplacement de fusible, lampe, prise, interrupteur, raccordement à un circuit en attente, réarmement d'un relais de protection...

PRÉ-REQUIS

Connaitre les règles élémentaires de l'électricité et les techniques de remplacement et de raccordement sur les installations et matériels sur lesquels il doit intervenir.

EFFECTIF MAXIMUM

8 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

3 ans maximum (cf. INRS).

VALIDATION DES ACQUIS

QCM, attestation de formation, titre d'habilitation pré-rempli.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE Ordinateur, rétroprojecteur, présentation Powerpoint, armoire électrique, livret de formation, matériels électriques.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article R4544-9 du Code du Travail,
NF C 18-510.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Connaître les dangers de l'électricité, les distances et les zones d'environnement. Savoir se protéger.

Connaître les limites des interventions du BS.

Effectuer une intervention BT de remplacement et de raccordement.

CONTENU

1. Tronc commun 1 (Selon NF C 18-510)

- ⇒ Cadre réglementaire et responsabilités ;
- ⇒ Les grandeurs électriques : Courant, tension, résistance, puissance, alternatif, continu, etc.
- ⇒ Les effets du courant électrique sur le corps humain ;
- ⇒ Les noms et les limites des différents domaines de tension ;
- ⇒ Les zones d'environnement et donner leurs limites ;
- ⇒ Le principe d'une habilitation ;
- ⇒ La définition des symboles d'habilitation ;
- ⇒ Les prescriptions associées aux zones de travail ;
- ⇒ Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.) ;
- ⇒ Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement ;
- ⇒ La conduite à tenir en cas d'accident corporel ;
- ⇒ La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

2. Module Chargé d'intervention élémentaire (BS) Spécificités & Évaluation

- ⇒ Citer les limites de l'habilitation BS (Autorisation et interdits, etc.) ;
- ⇒ Nommer les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique :
 - Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires,
 - Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique/
Rendre compte de son activité.

.../suite

DURÉE

2 jours (14 heures).

Recyclage : 1,5 jour.

Ces durées peuvent varier en fonction d'une analyse de risque préalable

PUBLIC

Toute personne pouvant être amenée à effectuer des interventions simples de remplacement/raccordement : remplacement de fusible, lampe, prise, interrupteur, raccordement à un circuit en attente, réarmement d'un relais de protection...

PRÉ-REQUIS

Connaitre les règles élémentaires de l'électricité et les techniques de remplacement et de raccordement sur les installations et matériels sur lesquels il doit intervenir.

EFFECTIF MAXIMUM

8 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

3 ans maximum (cf. INRS).

VALIDATION DES ACQUIS

QCM, attestation de formation, titre d'habilitation pré-rempli.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE Ordinateur, rétroprojecteur, présentation Powerpoint, armoire électrique, livret de formation, matériels électriques.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article R4544-9 du Code du Travail, NF C 18-510.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Connaître les dangers de l'électricité, les distances et les zones d'environnement. Savoir se protéger.

Connaître les limites des interventions du BS.

Effectuer une intervention BT de remplacement et de raccordement.

CONTENU (SUITE)

- ⇒ Enoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT :
 - Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement.
- ⇒ Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation :
 - Si nécessaire identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
- ⇒ Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit :
 - Réaliser la mise hors tension pour son propre compte (pré identification - séparation - condamnation)
 - Effectuer la vérification d'absence de tension (VAT), réaliser une remise sous tension.
- ⇒ Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT :
 - Délimiter et signaler la zone d'intervention BT, respecter les règles et instructions de sécurité.
- ⇒ Enoncer la procédure de remplacement :
 - Préparer, organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de remplacement.
- ⇒ Enoncer la procédure de raccordement :
 - Préparer, organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de raccordement,
 - Analyser les risques préalables à chaque situation de travail, ou pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

Pratique :

- ⇒ Exercices pratiques et mises en situation ;
- ⇒ Mise en application de toutes les mesures de sécurité requises.